

Barèmes d'honoraires de transaction A compter du 1 Septembre 2021

Prix de vente	Honoraires TTC
Moins de 150 000 €	7 %
De 150 001 € et +	5 %

Autres prestations

Place de parking, box, garage	Forfait de 2500 €
Terrain à bâtir	8 % *
Fond de commerce	10 %
Immeuble entier d'investissement	7 %
Murs commerciaux et autres	6 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur ou partagés entre vendeur et acquéreur.
Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

*Cas particulier : honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

* En cas de division effectuée par nos soins, les honoraires sont de 10% sur le terrain à bâtir et de 7.5 % sur le bien d'habitation



My Property exploitée par la société MY PROPERTY – SAS au capital de 7500 euros, dont le siège social est situé 2 rue de la Marne 78800 HOUILLES, RCS 850 257 981, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce / Gestion immobilière n° CPI78012021000000079 délivrée par CCI de Paris Île-de-France, assurée en responsabilité civile professionnelle par MMA IARD Assurance dont le siège est sis 14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 sur le territoire national sous le n°120 137 405, Adhérente de la caisse de Garantie GALIAN Assurance dont le siège est sis 89 rue de la Boétie 75008 PARIS sous le n° B 11070162, numéro de TVA FR69850257981

Barèmes d'honoraires de location et gestion

A compter du 1 Septembre 2021

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8/10/12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 8/10/12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- Entremise-négociation : 250 TTC forfaitaire à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) soumis à la loi du code civil de droit commun :

1 mois de loyer hors charges à la charge du bailleur et 1 mois de loyer hors charges du locataire

Professionnels et commerciaux :

- Visite, entremise, négociation, dossier et rédaction du bail : 10 % HT/HC du loyer annuel à la charge du bailleur et 10 % HT/HC du loyer annuel à la charge du locataire
- États des lieux : 5 € HT /m2 à la charge du locataire et 5 € HT /m2 à la charge du bailleur
- Rédaction avenant et renouvellement bail : Forfait de 300 € HT à la charge du locataire et de 300 € HT à la charge du bailleur

Gestion locative :

6.50 % TTC sur l'encaissement des loyers

2.50 % TTC Garantie Loyer Impayé sur l'encaissement des loyers

5 % pour la gestion des travaux (devis, facturation, suivi)



My Property exploitée par la société MY PROPERTY – SAS au capital de 7500 euros, dont le siège social est situé 2 rue de la Marne 78800 HOUILLES, RCS 850 257 981, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce / Gestion immobilière n° CPI78012021000000079 délivrée par CCI de Paris Île-de-France, assurée en responsabilité civile professionnelle par par MMA IARD Assurance dont le siège est sis14 Bd Marie et Alexandre Oyon 72030 sur le territoire national sous le n°120 137 405, Adhérente de la caisse de Garantie GALIAN Assurance dont le siège est sis 89 rue de la Boétie 75008 PARIS sous le n°B 11070162, numéro de TVA FR69850257981